

22 avril 2010

Eandis développe le premier réseau énergétique intelligent de Flandre

Eandis a solennellement inauguré, jeudi 22 avril 2010 à Leest et Hombeek, deux localités de la commune de Malines, les premiers (sur un total de 4 200 unités) compteurs de consommation électroniques pour l'électricité et le gaz naturel. La mise en service de ces « compteurs intelligents » s'est déroulée en présence de Kris Peeters, Ministre-Président de la Région flamande, et des autorités communales de Malines.

Le rôle de pionniers joué par les habitants de Leest et Hombeek, premiers consommateurs d'énergie « intelligents » de Flandre, s'inscrit dans le cadre du projet expérimental mis en place par Eandis, en collaboration avec Infrac et PBE, afin de tester le fonctionnement de ces compteurs et la communication de données. Un deuxième projet portant sur 40 000 compteurs est prévu en cas de résultat positif de l'action menée dans les deux localités malinoises. Son extension à l'ensemble du territoire flamand pourrait intervenir en 2014 si ces projets expérimentaux s'avèrent concluants.

Un réseau intelligent: luxe ou nécessité?

En tant qu'entreprise, Eandis a pour vocation de s'adapter à diverses évolutions sociales et technologiques. L'une des missions fondamentales de la société de distribution des gestionnaires mixtes du réseau de distribution flamand consiste à faire des choix optimaux pour développer le réseau de distribution de l'avenir, en tenant compte de l'aspect économique. L'option que représentent les compteurs et les réseaux intelligents relève, à cet égard, d'un concept social général.

Geert Versnick, président d'Eandis, a souligné la volonté de l'entreprise de répondre au mieux aux exigences du contexte macroéconomique et de rechercher de manière permanente des réponses et des solutions aux nouveaux besoins sociaux en matière énergétique. Cette recherche a abouti, au terme de travaux d'étude intensifs, à un concept évolué et progressif de réseaux énergétiques et de compteurs intelligents. Ces réseaux énergétiques intelligents s'inscrivent également dans le cadre de l'action d'innovation « Énergie et Environnement », élément du projet de modernisation « Vlaanderen in actie – VIA » lancé par le gouvernement flamand. La directive européenne 20-20-20 constitue sans nul doute une source d'inspiration majeure sur ce plan.

Les réseaux et les compteurs intelligents, nécessaires sur le plan technique afin d'assurer, à un coût raisonnable, la maîtrise la circulation bidirectionnelle des flux énergétiques engendrée par la spectaculaire augmentation de la production d'électricité locale, constituent également un excellent levier s'agissant de garantir l'efficacité de la politique énergétique en Flandre. Kris Peeters, Ministre-Président flamand, a souligné le caractère crucial de cette initiative en vue de la réalisation d'une multitude d'objectifs majeurs en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie et de réduction des émissions de CO₂.



Communication intelligente par l'intermédiaire du réseau électrique: Eandis, chef de file en Europe

Le concept des « compteurs intelligents » testé à Leest et Hombeek fait appel à la communication de données fiables passant par les lignes basse tension, un procédé baptisé « Power Line Communication » (« PLC ») dans le jargon. Les ingénieurs d'Eandis ont été les premiers en Europe à mettre au point cette communication en supprimant le bruit systématiquement présent sur les lignes basse tension. Le président Versnick peut à juste titre s'enorgueillir du brevet européen qui protège cette solution technique. Un brevet mondial se trouve également en cours d'examen.

Investir dans un réseau énergétique intelligent, source de nombreux avantages

Le déploiement généralisé d'un réseau intelligent requiert des investissements conséquents. Cette mesure présente toutefois un bilan final positif, grâce à la diminution des frais de consommation pour le consommateur, mais aussi des avantages sociaux suivants:

- coûts évités sur le plan des investissements à effectuer pour développer une capacité de production supplémentaire;
- diminution des frais de consommation grâce à une efficacité énergétique accrue;
- diminution de la fraude et réduction des émissions de CO₂;
- élément indispensable à la réalisation du quota en matière d'énergie renouvelable;
- avantages qualitatifs engendrant un avantage financier indirect, telles notamment l'accélération du traitement administratif des déménagements, des factures de consommation plus correctes et l'amélioration de la gestion des pannes sur le réseau.

Le réseau intelligent présente par conséquent une finalité sociale manifeste: il contribue à la réduction de la consommation d'énergie, au développement de l'énergie renouvelable et à la diminution des gaz à effet de serre. Le réseau énergétique intelligent permet à la communauté d'exploiter pleinement les possibilités de l'énergie renouvelable et des transports respectueux de l'environnement. Eandis prend à ce titre des mesures fondamentales, en appliquant la perspective suivante à chacun de ces défis: investir et innover sur les plans économique, écologique et social. Cette perspective garantit la poursuite du projet et représente un vecteur d'énergie pour l'individu et la société.

Eandis met en service les premiers véhicules électriques

Eandis a annoncé, dès décembre 2009, l'achat de 10 véhicules électriques. Le premier véhicule vient d'être livré et a été présenté à la presse.

L'achat de ces véhicules s'inscrit également dans le cadre de l'approche proactive avec laquelle Eandis étudie l'équation énergétique de l'avenir. L'entreprise souhaite notamment, par l'intermédiaire de ce projet, acquérir une expérience concernant l'impact des véhicules électriques sur le réseau de distribution. Une démarche nécessaire pour choisir les solutions appropriées sur le plan de la modification de l'infrastructure et des nouvelles applications du réseau, telles que les bornes de chargement électriques. L'entreprise participe par ailleurs à des projets expérimentaux flamands relatifs au déploiement des véhicules électriques.

Les véhicules électriques seront gratuitement mis à la disposition de membres du personnel faisant du covoiturage. Eandis apporte ainsi son soutien à la campagne de sensibilisation « empreinte écologique » lancée en 2009. La société d'exploitation du réseau de distribution souhaite clairement contribuer à la maîtrise de la demande en énergie et à la réduction des émissions de CO₂, par le truchement, entre autres, du covoiturage et d'un parc automobile respectueux de l'environnement.

Contact presse Eandis: Simon Van Wijmeersch

tél. 09 263 45 54 – gsm 0476 30 10 34

e-mail: simon.vanwijmeersch@eandis.be

www.eandis.be

Eandis est la société d'exploitation opérant pour les gestionnaires de réseaux de distribution flamands pour l'électricité et le gaz naturel Gaselwest, IMEA, Imewo, Intergem, Iveka, Iverlek et Sibelgaz.

